

POL4461-10

Migrations Internationales

Le lundi de 14h à 17h

Chargé de cours : Mohamed Younouss

Bureau : R-3405

Disponibilité : sur rendez-vous

Courriel : younouss.mohamed@uqam.ca

Descriptif du cours

Ce cours vise à explorer les questions complexes liées aux migrations internationales dans le contexte contemporain. Les migrations internationales ont toujours été une réalité humaine, mais elles ont pris une importance croissante à l'échelle mondiale ces dernières décennies, suscitant des débats intenses et des défis pour les pays d'origine et les pays d'accueil. Les étudiant.es seront initiés aux causes et aux conséquences des migrations internationales en examinant les facteurs économiques, politiques, sociaux et culturels qui influencent les mouvements de populations à travers les frontières. Nous analyserons les différentes théories et cadres conceptuels qui permettent de comprendre les dynamiques migratoires et d'expliquer les motivations des migrants. Une attention particulière sera portée aux politiques migratoires et aux enjeux de la gouvernance mondiale des migrations. Les étudiant.es étudieront les différentes approches des pays d'accueil en matière d'intégration des migrants, ainsi que les débats politiques et sociaux qui entourent les questions migratoires. Nous aborderons également les droits des migrants et les défis liés à la protection de leurs droits. Le cours examinera les conventions internationales et les instruments juridiques qui visent à garantir la protection des migrants, ainsi que les problématiques spécifiques liées aux migrations forcées et aux réfugiés. Enfin, ce cours encouragera les étudiant.es à développer une réflexion critique sur les enjeux et les perspectives entourant les migrations internationales. Ils auront l'occasion de débattre des avantages économiques et culturels des migrations, des défis sociaux et politiques auxquels sont confrontés les migrants, et des politiques migratoires durables.

Ce cours s'appuiera sur des lectures, des études de cas, des discussions en classe et des travaux de recherche. Il vise à développer des compétences d'analyse, de recherche et de communication, ainsi qu'une compréhension globale des migrations internationales et de leur impact sur les sociétés contemporaines.

Objectifs du cours

1. Comprendre les causes et les conséquences des migrations internationales.
2. Examiner les différents facteurs économiques, politiques, sociaux et culturels qui influencent les migrations internationales.
3. Analyser l'impact des migrations internationales sur les pays d'origine et les pays d'accueil.
4. Étudier les politiques migratoires et les enjeux liés à la gouvernance mondiale des migrations.
5. Explorer les droits des migrants et les problématiques liées à la protection de leurs droits de l'homme.
6. Examiner les questions de genre et les différentes expériences migratoires selon le genre.
7. Promouvoir une réflexion critique sur les débats et les perspectives entourant les migrations internationales.

Ces objectifs permettront aux étudiants d'acquérir une compréhension approfondie des enjeux liés aux migrations internationales, de développer leur pensée critique et de se familiariser avec les débats actuels dans ce domaine.

Organisation

Une plateforme pédagogique « moodle » a été créée afin d'accompagner les étudiants dans ce cours. Les textes à lire pour chaque séance y sont accessibles et classés selon l'ordre du plan de cours : www.moodle.uqam.ca

Évaluation

Présence et participation : 10%

Examen de mi-session : 16 octobre 2023 (25%)

Examen de fin de session : 18 décembre 2023 (40 %)

Présentations orales : 11 décembre 2023 (25 %)

L'évaluation du cours est structurée autour de plusieurs critères. La présence et la participation des étudiant.es représentent 10% de la note finale. Il est donc essentiel d'assister régulièrement aux cours et de s'impliquer activement dans les discussions et les activités en classe.

Un examen de mi-session compte pour 25% de la note finale. Cet examen évalue la compréhension des concepts clés abordés lors de la première moitié du cours. Les étudiant.es devront démontrer leur capacité à analyser et à synthétiser les informations pertinentes.

L'examen de fin de session constitue le critère d'évaluation le plus important, représentant 40% de la note totale. Cet examen évalue la compréhension globale du cours et la capacité des étudiant.es à appliquer les concepts et les théories appris tout au long de la session. Il peut comporter des questions à choix multiples, des questions à développement et des exercices pratiques.

Les présentations orales constituent également une composante importante de l'évaluation, représentant 25% de la note finale. Les étudiant.es devront préparer et présenter un exposé sur un sujet lié aux migrations internationales. Cela leur permettra de développer leurs compétences en communication et de partager leurs connaissances avec leurs pairs

Plan de cours :

Séance 1 : Introduction générale, 11 septembre 2023

La première séance de ce cours, aura pour but de présenter une vue d'ensemble de son contenu. Nous mettrons en évidence le contexte historique et l'importance de l'étude des Migrations Internationales pour comprendre le monde actuel. De plus, nous aborderons les objectifs généraux du cours, son organisation et les engagements requis des

participants. Enfin, nous discuterons des méthodes d'évaluation qui seront utilisées cette session et détaillerons les principales thématiques qui seront abordées en classe.

Lectures introductives

Rosental, P.-A. (2010). Une histoire longue des migrations. *Regards croisés sur l'économie*, 8(2), 74-80. <https://doi.org/10.3917/rce.008.0074>

Simon, G. (2002). Penser globalement les migrations. *Revue Projet*, 272(4), 37-45. <https://doi.org/10.3917/pro.272.0037>

Wihtol de Wenden, C. (2010). Cinq thèmes clés pour les migrations internationales. *Après-demain*, N° 13, NF(1), 21-23. <https://doi.org/10.3917/apdem.013.0021>

Séance 2 : Géopolitique des migrations internationales ? 18 septembre 2023

Cette séance offrira un aperçu des concepts clés, des tendances et des enjeux liés aux Migrations Internationales. L'objectif de cette séance sera de développer une compréhension générale des migrations internationales et de leurs implications pour les individus, les sociétés et les États. Nous explorerons les différents motifs de migration, tels que les raisons économiques, les conflits, les changements environnementaux et la recherche de meilleures opportunités. Nous aborderons également les défis et les opportunités que les migrations internationales présentent, tels que l'intégration des migrants, la protection des droits, la diversité culturelle et le développement économique. En examinant les tendances migratoires mondiales, nous analyserons les facteurs qui influencent les flux migratoires et les politiques migratoires mises en place par les États. Enfin, nous discuterons des débats et des perspectives critiques liés aux migrations internationales, en tenant compte des dimensions de genre, de classe et de race.

Lectures obligatoires

Miftah, A. (2018). Les migrations internationales et leurs effets. *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, (1320), 114-120. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.4067>

Berthomière, W. et Hily, M.-A. (2006). Décrire les migrations internationales. *Revue européenne des migrations internationales*, 22(2), 67-82. <https://doi.org/10.4000/remi.2819>

Lectures complémentaires

Beauchemin, C., Caron, L., Haddad, M. et Temporal, F. (2021). Migrations internationales : ce que l'on mesure (ou pas). *Population & Sociétés*, 594(10), 1-4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.594.0001>

Termes clés de la migration. (s. d.). International Organization for Migration. Récupéré le 21 août 2023 de <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>

Domenach, H. (s. d.). *Les migrations internationales.*

Flux migratoires internationaux. (2020, 24 septembre). Portail sur les données migratoires. <https://www.migrationdataportal.org/fr/themes/flux-migratoires-internationaux>

Rea, A. (2021). I / Les migrations internationales (vol. 3e éd., p. 7-18). La Découverte. <https://www.cairn.info/sociologie-de-l-immigration--9782348059605-p-7.htm>

Wihtol de Wenden, C. (2022). Défis méthodologiques de la cartographie et de la représentation des migrations. *Migrations Société*, 187(1), 21-28. <https://doi.org/10.3917/migra.187.0021>

Wenden, C. W. de. (2018). *Atlas des migrations: Un équilibre mondial à inventer*. Autrement. <https://www.numeriquepremium.com/content/books/9782746747456>

Séance 3 : Mondialisation et systèmes migratoires, 25 septembre 2023

Cette séance mettra l'accent sur l'analyse des types de migrations, en explorant les différentes formes de déplacements de population à travers le monde. L'objectif de cette séance sera de comprendre les caractéristiques, les motivations et les conséquences des migrations, qu'elles soient volontaires ou non. Nous examinerons les facteurs qui influencent chaque type de migration et les impacts qu'ils ont sur les individus et les sociétés. En comprenant ces différentes formes de migrations, les étudiant.es seront en mesure d'analyser les dynamiques migratoires actuelles et d'appréhender les enjeux sociaux, économiques et politiques liés à ces déplacements de population.

Textes pour l'animation de la séance

Georges Tapinos (2000) « Mondialisation, intégration régionale, migrations internationales », pp 37-61 en ligne : <https://www.oecd-ilibrary.org.proxy.bibliotheques.ugam.ca/docserver/9789264280410-fr.pdf?expires=1675275280&id=id&accname=ocid177146&checksum=599990626BACAD908A17E4FADF230C97>

Guillermo Candiz, <Travailleurs migrants saisonniers du Yucatàn (Mexique) au Cabada: Précarité circulaire et limites d'un modèle de développement >, dans Martig, Alexis, dir, Travail, mobilités, subjectivités et formes d'assujettissement dans les Amériques, projet Muse, Québec, PUF, 2019, pp, 21-54, en ligne: <https://muse-jhu-edu.proxy.bibliotheques.ugam.ca/pub/312/monograph/chapter/2455306>

Lectures obligatoires

Catherine Wihtol de Wenden (2017) « Mondialisation et régionalisation des flux migratoires », *Raison présente*, vol.3 n° 203, pp. 11-23. DOI : 10.3917/rpre.203.0011, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-raison-presente-2017-3-page-11.htm>.

Dumont, G.-F. (2018). Chapitre 3. Les migrations internationales : processus renouvelé et espaces migratoires disparates. Dans *Géographie des populations* (p. 95-133). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.dumon.2018.02.0095>

Kévonian, D. (2005). Enjeux de catégorisations et migrations internationales. *Revue européenne des migrations internationales*, 21(3), 95-124. <https://doi.org/10.4000/remi.2522>

Lectures complémentaires

Badie, B. (2010). Migrations dans la mondialisation. *Revue Projet, HS 01(7)*, 5-13. <https://doi.org/10.3917/pro.hs319.0005>

Barbiche, J.-P. et Dumont, G.-F. (2020). Les migrations internationales : une réalité plurielle. *Population & Avenir*, 746(1), 4-7. <https://doi.org/10.3917/popav.746.0004>

Georges Tapinos (2000) « Globalisation, regional integration, international migration », Blackwell Publisher, UNESCO, en ligne : <https://onlinelibrary-wiley-com.proxy.bibliotheques.ugam.ca/doi/epdf/10.1111/1468-2451.00260>

Ndeye Dieynaba Ndiaye (2018) « L'implication des pays tiers dans la lutte de l'Union européenne contre l'immigration irrégulière. » *Études internationales*, vol. 49 n°2, pp. 317–353, en ligne : <https://doi.org/10.7202/1055689ar>.

Simmons, A. (2002). Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques. *Cahiers québécois de démographie*, 31(1), 7-33. <https://doi.org/10.7202/000422ar>

Wihtol de Wenden, C. (2016). Panorama des migrations à l'échelle mondiale. *Informations sociales*, 194(3), 10-13. <https://doi.org/10.3917/inso.194.0010>

Séance 4: Théories et fondements des migrations internationales, 02 octobre 2023

L'objectif de cette séance sera de comprendre les principales théories qui tentent d'expliquer pourquoi les individus choisissent de migrer, les facteurs qui influencent leurs décisions et les conséquences de ces migrations. Nous examinerons des théories telles que la théorie économique du capital humain, qui met l'accent sur les avantages économiques des migrations, la théorie néoclassique, qui considère les différences de salaires et d'opportunités économiques comme des incitations à migrer, ou encore la théorie des réseaux sociaux, qui souligne l'importance des liens sociaux pour faciliter les mouvements de population. Nous aborderons également des théories sociologiques et anthropologiques qui analysent les facteurs sociaux, culturels et politiques qui influencent les migrations. En explorant ces différentes théories, les étudiant.es développeront une compréhension approfondie des motivations et des processus des migrations internationales.

Lectures obligatoires

Lessault, D. et Berthomiere, W. (s. d.). *Le champ migratoire: une notion fondatrice des théories contemporaines des migrations internationales*.

Piché, V. (2013). Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs. *Population*, 68(1), 153-178. <https://doi.org/10.3917/popu.1301.0153>

Lectures complémentaires

Ma Mung, E. (2009). Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité. Dans F. Dureau et M.-A. Hily (dir.), *Les mondes de la mobilité* (p. 25-38). Presses de l'Université de Rennes. <https://hal.science/hal-01075325>

Nedelcu, M. (2010). (Re)penser le transnationalisme et l'intégration à l'ère du numérique. Vers un tournant cosmopolitique dans l'étude des migrations internationales? *Revue européenne des migrations internationales*, 26(2), 33-55. <https://doi.org/10.4000/remi.5122>

Péridy, N. (2010). Un modèle généralisé des déterminants des migrations internationales. Application aux migrations des pays méditerranéens vers l'ue. *Revue économique*, 61(6), 981-1010. <https://doi.org/10.3917/reco.616.0981>

Piguet, É. (2013). Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(3), 141-161. <https://doi.org/10.4000/remi.6571>

Sierra-Paycha, C. (2014). Victor Piché, Les théories de la migration. *e-Migrinter*, (12), 108-111. <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.348>

Simon, G. (1981). Réflexions sur la notion de champ migratoire international. *Hommes et Terres du Nord*, (Numéro spécial), 85-89. <https://doi.org/10.3406/htn.1981.1667>

Solange Chavel (2014) « De la migration à la mobilité : comment aller au-delà du nationalisme méthodologique ? », *Raisons politiques*, vol. 2 n° 54, pp. 53-66. DOI : 10.3917/rai.054.0053. URL : <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2014-2-page-53.htm>.

Stéphanie Lima, Jérôme Lombard et Hasnia-Sonia Missaoui (2017) « Mobilités, migrations inter- nationales et réseaux sociaux : regards croisés empiriques et méthodologiques », *Espace populations sociétés* [En ligne], mis en ligne le 30 novembre 2017, consulté le 03 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/eps/7227>

Verhaeren, R.-E. (1988). *Une théorie économique des migrations internationales* [These de doctorat, Grenoble 2]. <https://www.theses.fr/1988GRE21017>

9 octobre (Jour férié)

16 octobre examen de mi-session

Séance 5 : Politiques migratoires et gestion des migrations internationales, 30 octobre 2023

Nous explorerons les différentes approches des États pour réglementer les flux migratoires. L'objectif de cette séance sera de comprendre les politiques migratoires mises en place par les pays, leurs objectifs et leurs conséquences sur les migrants et les sociétés d'accueil. Nous examinerons les politiques migratoires de différents pays du monde, en mettant l'accent sur leurs approches en matière d'immigration, d'asile, de regroupement familial et d'intégration. En analysant ces politiques, les étudiant.es pourront mieux appréhender les enjeux politiques, sociaux et économiques liés aux migrations internationales.

Lectures obligatoires

Hamidi, C. et Paquet, M. (2019). Redessiner les contours de l'État : la mise en oeuvre des politiques migratoires. *Lien social et Politiques*, (83), 5-35. <https://doi.org/10.7202/1066082ar>

Wihtol de Wenden, C. (2007). Politiques migratoires injustes. *Revue Projet*, 297(2), 23-28. <https://doi.org/10.3917/pro.297.0023>

Lectures complémentaires

El Qadim, N. (2013). L'étude des politiques migratoires internationales : « gouvernance mondiale » et « gestion internationale » des migrations. *Revue française de science politique*, 63(3/4), 686-690.

Douki, C., Feldman, D. et Rosental, P.-A. (2008). Y a-t-il des politiques migratoires nationales ? *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*, (42), 97-105. <https://doi.org/10.4000/ccrh.3431>

Hollifield, J. F., Thiollet, H. et Wihtol de Wenden, C. (2022). La politique des migrations internationales : un nouveau cadre d'analyse. *Hommes & Migrations*, 1338(3), 192-199. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.14389>

Mioc, C. (2003). *Les migrations internationales: Un défi pour la souverainete etatique dans le contexte de l'internationalisation des droits de la personne (French text)*, 1.

Pellerin, H. (2023). *Les politiques migratoires : vers un changement de paradigme*

Wihtol de Wenden, C. (2021). Chapitre 2. Géopolitique des migrations internationales. Dans *L'évaluation psychologique en contexte multilingue et multiculturel* (p. 37-57). Mardaga. <https://www.cairn.info/l-evaluation-psychologique-en-contexte-multilingue--9782804708511-p-37.htm>

Pellerin, H. (2011). De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada. *Revue européenne des migrations internationales*, 27(2), 57-75. <https://doi.org/10.4000/remi.5435>

Séance 6 : Le droit à la mobilité et la question de protection des migrants, 06 novembre 2023

Cette séance mettra en lumière les protections juridiques et les enjeux liés aux droits fondamentaux des migrants. L'objectif sera de comprendre les normes et les instruments juridiques internationaux qui garantissent leurs droits, tels que le droit à la vie, à la liberté, à la non-discrimination, à la santé, à l'éducation et au travail décent. Nous examinerons les principaux cadres juridiques et discuterons des défis et des violations des droits auxquels les migrants peuvent être confrontés, tels que la traite des êtres humains, la détention arbitraire et les discriminations. En explorant les droits des migrants, les étudiant.es prendront conscience des obligations des États et des acteurs internationaux pour garantir la protection et le respect des droits fondamentaux des migrants.

Lectures obligatoires

Valette, M.-F. (2016). Opeskin Brian, Perruchoud Richard et Redpath-Cross Jillyanne, Le droit international de la migration. *Revue européenne des migrations internationales*, 32(1), 234-235. <https://doi.org/10.4000/remi.7563>

Wihtol de Wenden, C. (2009). Vers un droit universel à la mobilité. *Migrations Société*, 121(1), 39-43. <https://doi.org/10.3917/migra.121.0039>

Lectures complémentaires

Antoine Pécoud, (entretien réalisé par), (2008) « Droits de l'homme et migration : l'émergence d'un enjeu international. Entretien avec Mariette Grange », *Hommes & Migrations*, n° 1271, pp. 120-129, en ligne : https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2008_num_1271_1_4696

Cambrézy, L. (2007). Réfugiés et migrants en Afrique : quel statut pour quelle vulnérabilité ? *Revue européenne des migrations internationales*, 23(3), 13-28. <https://doi.org/10.4000/remi.4199>

Chassin, C.-A., Hennebel, L. et Tigroudja, H. (2020). [Migrations internationales - Chronique] Aspects de droit international des activités des organes conventionnels spécialisés dans la protection des droits de l'homme (2017-2018). *Annuaire français de droit international*, ([66]), 525-545.

Chetail, V. (2012, 20 mars). *Droit international des migrations: Fondements et Limites du Multilatéralisme (International Migration Law: Foundations and Limits of Multilateralism)*. Récupéré le 22 août 2023 de <https://papers.ssrn.com/abstract=2026388>

Graziano Battistella (2008) « La naissance d'une convention. Les difficiles relations entre migrations et droits de l'homme », *Hommes & Migrations*, n° 1271, en ligne : https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2008_num_1271_1_4688

Ndota-Ngbale, L. (2016). Droit et immigration francophone dans l'Ouest canadien : quel rôle pour les municipalités ? *Études canadiennes / Canadian Studies. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, (81), 55-70. <https://doi.org/10.4000/eccs.762>

Opeskin, B. (s. d.). *1 Étude théorique du droit international de la migration*.

Perruchoud, R. (2005). Droit International Et Migration. *Refugee Survey Quarterly*, 24(4), 81-88.

Tchikaya, B. (2009). Droit International des Migrations, Aspects Recents, Le. *Miskolc Journal of International Law*, 6, 28.

Vincent Chetail (2012) « Droit international des migrations: Fondements et Limites du multilatéralisme » dans H. Gherari, R. Mehdi, eds, *La société internationale face aux défis migratoires*, pp.23-69, Pedon, en ligne : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2026388

Textes pour l'animation de la séance :

Michel Prieur et al., (2008) « Projet de convention relative au statut international des déplacés environnementaux » *Revue Européenne de Droit de l'Environnement* 381 n°4, en ligne : https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/11538/10_Crideau_2008-2009_39_1-2.pdf?sequence=3&isAllowed=y

Graziano Battistella (2008) « La naissance d'une convention. Les difficiles relations entre migrations et droits de l'homme », *Hommes & Migrations*, n° 1271, en ligne: https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2008_num_1271_1_4688

Farida Souiah (2019) « Corps absents : des fils disparus et des familles en lutte ? Le cas des migrantstunisiens », *Critique internationale*, vol.2 n° 83, pp. 87-100. DOI : 10.3917/cii.083.0087, en ligne : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-critique-internationale-2019-2-page-87.htm>

Karen Akoka (2016) « Crise des réfugiés ou des politiques d'asile ? *La Vie des idées* 31 mai 2016, en ligne : https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20160531_refugies.pdf

Caroline Lantero, *Le Droit des réfugiés entre droits de l'homme et gestion de l'immigration*, Bruylant, Bruxelles, 2010, Introduction

Monique Chemillier-Gendreau (2002) « L'introuvable statut de réfugié, révélateur de la crise de l'État moderne », *Hommes et migrations*, n° 1240, en ligne : https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2002_num_1240_1_3926

Delphine Leroy « Distinguer les réfugiés des migrants au xx^e siècle : enjeux et usages des politiques de déclassification » dans Michel Agier, Anne-Virginie Madeira, (dir.), *Définir les réfugiés*, Paris, Puf, « La vie des idées », 2017. <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/981459843>

Danièle Lochak « Refouler les réfugiés, hier et aujourd'hui », in *Réciprocité et universalité. Mélanges en l'honneur du professeur Emmanuel Decaux*, Paris, Pedone, 2018, p. 842.

Séance 7 : Les migrations et le développement, 13 novembre 2023

Cette séance examinera les liens complexes entre les déplacements de population et le développement socio-économique. L'objectif sera de comprendre les différentes façons dont les migrations peuvent influencer le développement des pays d'origine et des pays d'accueil. Nous explorerons les contributions économiques des migrants, telles que les envois de fonds, les compétences et les connaissances transférées, ainsi que les effets sur le marché du travail, l'entrepreneuriat et l'innovation. Nous aborderons également les défis et les opportunités que les migrations présentent pour le développement, tels que la fuite des cerveaux, les dynamiques démographiques et les besoins en matière de protection sociale. En examinant ces aspects, les étudiant.es seront en mesure d'analyser les politiques et les stratégies de développement liées aux migrations, en mettant l'accent sur la maximisation des avantages et la réduction des inégalités.

Lectures obligatoires

Giorguli Saucedo, S. E. et Y. Gutiérrez, E. (2012). Migration et développement. De l'ambivalence à la désillusion ? *Hommes & Migrations*, 1296(2), 22-33. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1703>

Guengant, J.-P. (1996). Migrations internationales et développement : les nouveaux paradigmes. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 12(2), 107-121. <https://doi.org/10.3406/remi.1996.1069>

Lectures complémentaires

Aknin, A. et Froger, G. (2015). Migrations et développement : questions de soutenabilité ou soutenabilités en question ? *Mondes en développement*, 172(4), 7-12. <https://doi.org/10.3917/med.172.0007>

de Haas, H. (s. d.). *Migration et développement : Une perspective théorique*.

Drechsler, D. et Gagnon, J. (2008). Les migrations, une source de développement à exploiter. *Annuaire suisse de politique de développement*, (27-2), 73-89. <https://doi.org/10.4000/aspd.172>

Efionayi-Mäder, D., Perroulaz, G. et Schümperli Younossian, C. (2008). Migration et développement: les enjeux d'une relation controversée. *Annuaire suisse de politique de développement*, (27-2), 11-20. <https://doi.org/10.4000/aspd.176>

Kamdem, P. (2015). *Migrations et développement dans les Afriques de l'Ouest et du Centre*, 1-305.

Lacroix, T. (2009, 13 mars). *Migration, Développement, Codéveloppement: quels acteurs pour quels discours?* [report]. <https://shs.hal.science/halshs-00820369>

Maggi, J. (2015). *La contribution des migrants au développement. Le cas du Sénégal*.

Rapoport, H. (2017). Migration et développement : les externalités de la diaspora. *Revue d'économie du développement*, 25(1), 31-61. <https://doi.org/10.3917/edd.311.0031>

Séance 8 : Genre et migrations internationales, 13 novembre 2023

Cette séance mettra en évidence l'importance de la perspective de genre dans l'analyse des déplacements de population à travers les frontières. L'objectif sera de comprendre comment le genre façonne les expériences migratoires et les dynamiques de pouvoir qui les influencent. Nous aborderons des questions telles que la migration de travail des femmes, les violences basées sur le genre, les inégalités en matière d'accès aux droits et aux opportunités, et les rôles de genre dans les migrations familiales et le regroupement familial. Nous discuterons également des contributions des migrantes au développement et des stratégies d'autonomisation des femmes migrantes. En analysant ces aspects, les étudiant.es développeront une compréhension approfondie des intersections entre genre et migrations internationales, en mettant en lumière les inégalités existantes et en explorant des solutions basées sur les droits pour une meilleure inclusion et égalité.

Lectures obligatoires

Dumitru, S. et Marfouk, A. (2015). Existe-t-il une féminisation de la migration internationale ? *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, (1311), 31-41. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.3244>

Kofman, E. (2004). Genre et migration internationale. *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, (12), 81-97. <https://doi.org/10.4000/cedref.543>

Lectures complémentaires

Catarino, C. et Morokvasic, M. (2005b). Femmes, genre, migration et mobilités. *Revue européenne des migrations internationales*, 21(1), 7-27. <https://doi.org/10.4000/remi.2534>

Espiritu, Y. L. (2005). Gender, Migration, and Work. *Revue européenne des migrations internationales*, 21(1), 55-75. <https://doi.org/10.4000/remi.2343>

Gabaccia, D. R. (2015). Genre et migrations dans les études atlantiques de 1500 à nos jours. *Revue européenne des migrations internationales*, 31(1), 15-37. <https://doi.org/10.4000/remi.7159>

Miranda, A. (2009). Migrations féminines et perspective de genre en question. *NAQD*, 26-27(1-2), 55-71. <https://doi.org/10.3917/naqd.026.0055>

Séance 9: Le rôle des organisations internationales dans les migrations, 27 novembre 2023

Cette séance portera sur le rôle des organisations internationales dans le contexte des migrations, en examinant leur implication dans la gestion, la coordination et la protection des personnes en déplacement. L'objectif sera de comprendre comment les OI, telles que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation des Nations unies (ONU), travaillent ensemble pour aborder les défis complexes liés aux migrations à l'échelle mondiale. Nous examinerons les mandats, les politiques et les programmes de ces organisations, ainsi que leurs rôles dans la fourniture d'une assistance humanitaire, la protection des droits des migrants, la recherche de solutions durables et la promotion de la coopération entre les États. Nous discuterons également des défis auxquels sont confrontées ces organisations, tels que le financement, la coordination et les pressions politiques, et des initiatives visant à renforcer leur efficacité et leur pertinence. En explorant le rôle des organisations internationales dans les migrations, les étudiant.es développeront une compréhension critique des mécanismes de gouvernance mondiale et des efforts déployés pour faire face aux enjeux migratoires.

Lectures obligatoires

Channac, F. (2006). Vers une politique publique internationale des migrations ? *Revue française de science politique*, 56(3), 393-408.

Pécoud, A. (2015). Les organisations internationales dans la gouvernance mondiale des migrations. *Mondi migranti* : 3, 2015, 7-30. <https://doi.org/10.3280/MM2015-003001>

Lectures complémentaires

Ahouga, Y. (2022). L'Organisation internationale pour les migrations et la surveillance des populations de déplacés du Sud. *Revue européenne des migrations internationales*, 38(3), 139-160.

Andrijasevic, R. et Walters, W. (2011). L'Organisation internationale pour les migrations et le gouvernement international des frontières. *Cultures Conflits*, 84(4), 13-43.

Brachet, J. (s. d.). *Débat : que peut-on vraiment attendre du Pacte mondial sur les migrations ?*

Pécoud, A. (2017). De la « gestion » au contrôle des migrations ? Discours et pratiques de l'Organisation internationale pour les migrations. *Critique internationale*, 76(3), 81-99.

Pécoud, A. (2018). Une nouvelle « gouvernance » des migrations ? Ce que disent les organisations internationales. *Mouvements*, 93(1), 41-50.

Pécoud, A. (2015). Les organisations internationales dans la gouvernance mondiale des migrations. *Mondi migranti* : 3, 2015, 7-30. <https://doi.org/10.3280/MM2015-003001>

Séance 10: Les diasporas et la transnationalité, 4 décembre 2023

Le prochain cours portera sur les diasporas et la transnationalité, explorant les concepts de communautés diasporiques et de liens transnationaux qui transcendent les frontières nationales. L'objectif de cette séance sera de

comprendre les dynamiques sociales, culturelles et économiques des diasporas, ainsi que les formes de participation et d'engagement transnational des individus qui font partie de ces communautés. Nous examinerons les origines historiques des diasporas, les facteurs qui mènent à leur formation, ainsi que les implications de la diaspora pour les individus, les sociétés d'origine et les sociétés d'accueil. Nous discuterons également des pratiques transnationales telles que les envois de fonds, le commerce, la philanthropie et la participation politique des diasporas. En explorant ces aspects, nous développerons une compréhension approfondie de la manière dont les diasporas contribuent au développement socio-économique, à la diversité culturelle et à la construction d'identités transnationales.

Lectures obligatoires

Assogba, Y. (2002). Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique. *Nouvelles pratiques sociales*, 15(1), 98-110. <https://doi.org/10.7202/008263ar>

Perroud, M. (2007). Migration retour ou migration détour ? *Revue européenne des migrations internationales*, 23(1), 49-70. <https://doi.org/10.4000/remi.3591>

Lectures complémentaires

Boillot, J.-J. et Dembinski, S. (2013). Chapitre 3. Migration et diaspora, inquiétudes et réalités. Dans *Chindiafrique* (p. 59-82). Odile Jacob. <https://www.cairn.info/chindiafrique--9782738128799-p-59.htm>

Bordes-Benayoun, C. (2012). La diaspora ou l'éthnique en mouvement. *Revue européenne des migrations internationales*, 28(1), 13-31. <https://doi.org/10.4000/remi.5700>

Caplan, C. (2012). Stéphane Dufoix, La dispersion. Une histoire des usages du mot diaspora. *Revue européenne des migrations internationales*, 28(3), 151-154. <https://doi.org/10.4000/remi.6113>

Loch, D. et Barou, J. (2012). Éditorial : Les migrants dans l'espace transnational : permanence et changement. *Revue européenne des migrations internationales*, 28(1), 7-12. <https://doi.org/10.4000/remi.5714>

Wihtol de Wenden, C. (2020). Minorités, quelle place et quels droits dans les États-nations ? *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 137-138(3-4), 23-28. <https://doi.org/10.3917/mate.137.0023>

Séance 11 : Présentations orales et synthèse générale, 11 décembre 2023

Séance 12 : Examen de fin de session, 18 décembre 2023

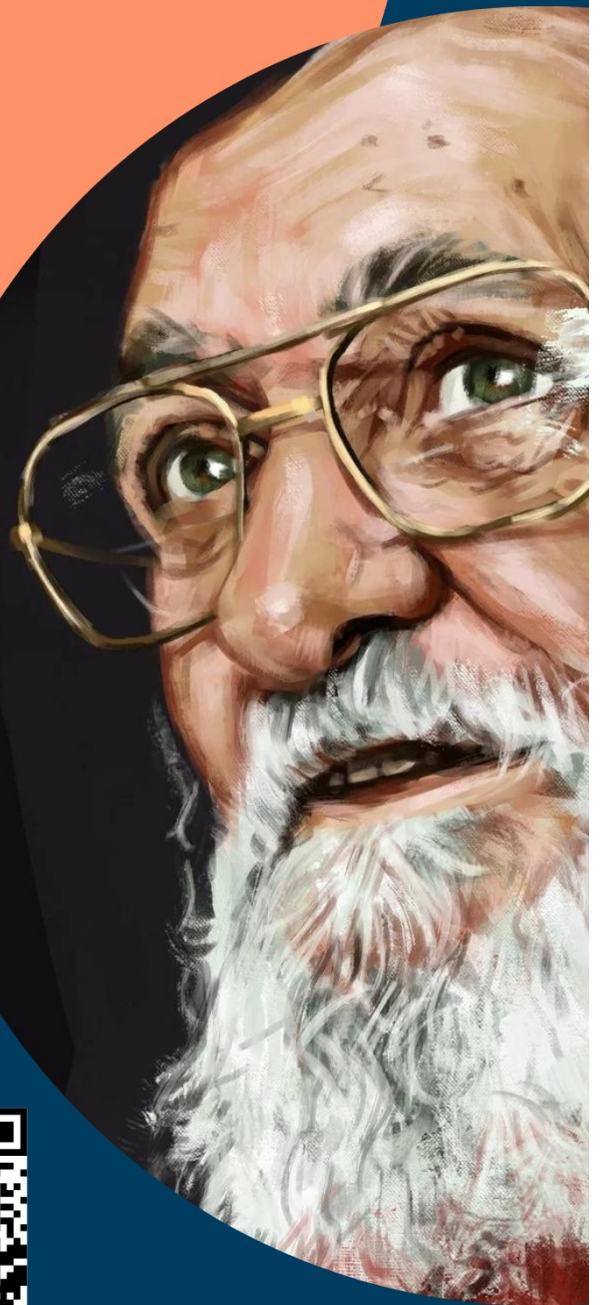
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*